

## ACTION URGENTE

EXTERNE ÉFAL - AU 970011b - EUR 44/05/97

Action complémentaire sur EXTRAF 181/96 (EUR 44/178/96 du 22 novembre 1996)

"Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées

ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

## CRAINTE DE "DISPARITION"/ CRAINTE DE TORTURE

TURQUIE Sirin Bagram, ouvrier kurde, 17 ans

Ramazan Tekin, fermier kurde, 62 ans, père de six enfants

---

Londres, le 15 janvier 1997

Aucune information ne nous est parvenue sur le sort de Sirin Bagram et de Ramazan Tekin depuis qu'ils ont été arrêtés dans le village de Demirli (nom local : Temiran), entre Hazro et Kulp (province de Diyarbakir), le 2 novembre 1996. Les craintes pour leur sécurité ont été renforcées par la découverte récente des corps de trois hommes kurdes, arrêtés à Diyarbakir entre le 29 novembre et le 9 décembre derniers.

Le 25 décembre 1996, les cadavres d'Atilla Korkmaz, 26 ans, et de Mahmut Önerari, 31 ans, ont été découverts sur le bas-côté d'une route nationale, près d'Adiyaman. Selon un article paru dans la presse, on leur avait ligoté les mains et bâillonné la bouche, et ils avaient été abattus d'une balle dans la tête. Lorsque leurs proches les ont identifiés un peu plus tard à la morgue, ils ont remarqué des ecchymoses et des traces de coups. Le corps de Tevfik Kusun, âgé de 36 ans, a été retrouvé près d'Adiyaman le 7 janvier 1997.

Atilla Korkmaz, propriétaire du supermarché Centrum dans le quartier de Batikent, à Diyarbakir, aurait été arrêté le 9 décembre 1996, à 13 h 30. Quatre policiers en civil équipés de talkies-walkies sont venus l'arrêter dans son magasin et l'ont emmené à bord d'une Renault immatriculée 21 AV 545. Sa famille a identifié le corps le 2 janvier 1997.

Mahmut Önerari, chauffeur de minibus assurant la liaison Diyarbakir-Lice et père de quatre enfants, aurait été arrêté alors qu'il attendait à l'arrêt du minibus en partance pour Lice, le 8 décembre 1996, à midi. Trois policiers en civil équipés de talkies-walkies se sont approchés de lui en disant qu'ils voulaient lui poser des questions, et l'ont emmené dans une Renault Toros immatriculée 21 AV 305. Depuis, sa famille est sans nouvelles de lui. Cet homme avait déjà été arrêté en 1992 et avait été menacé à plusieurs reprises.

Tevfik Kusun, ouvrier, a été arrêté le 29 novembre 1996 à 14 heures sur un chantier de construction, dans le village 500 Evler, près de Diyarbakir. Quatre policiers en civil l'auraient emmené dans une Toros blanche immatriculée 72 AN 938. Selon des témoins, le véhicule se serait rendu au siège de la police de Diyarbakir, mais lorsque la famille y est allée pour se renseigner, la police a nié son arrestation. Le corps de Tevfik Kusun a été découvert le 7 janvier près de la route reliant Adiyaman à Bozova. Son frère, Fahri Kusun, avait été retrouvé mort en août 1995 et son oncle, Abdülbaki Isik, en novembre 1995 (cf. EXTRAF 158/95 du 10 et 23 novembre 1995); tous deux étaient morts après avoir, semble-t-il, été arrêtés.

Amnesty International a écrit au ministre de la Justice, le 13 décembre, pour demander des informations sur ces "disparitions", ainsi que sur d'autres, mais elle n'a reçu aucune réponse à ce jour. On reste toujours sans nouvelles de Mahmut Mordeniz, arrêté le 28 novembre 1996 à 10 heures sur un marché du quartier d'Unkapi, à Diyarbakir, et de sa femme Fahriye Mordeniz, arrêtée chez elle le même jour vers 11 heures, ainsi que de Hakki Kaya et de Ramazan Yacizi (cf. EXTRAF 188/96 du 6 décembre 1996 et du 8 janvier 1997).

NOUVELLE ACTION RECOMMANDÉE : télégramme/ téléc/ aérogramme/lettre par avion/fax (dans votre langue ou en anglais) :

- notez avec une profonde inquiétude la découverte, les 23 décembre et 7 janvier, des cadavres d'Atilla Korkmaz, de Mahmut Önerari et de Teyfik Kusun près d'Adiyaman, qui avaient tous "disparu" après avoir été arrêtés par la police à Diyarbakir ;
- exprimez votre vive préoccupation pour la sécurité de Sirin Bayram et Ramazan Tekin, tous deux arrêtés dans le village de Demirli, près de Kulp, le 2 novembre 1996, et maintenus depuis cette date en détention secrète en un lieu inconnu ;
- priez instamment que leur sort soit clarifié sans délai, que leur détention soit officiellement reconnue et que leurs familles en soient immédiatement informées ;
- cherchez à obtenir l'assurance qu'ils ne seront pas torturés ni soumis à quelque autre forme de mauvais traitements ;
- demandez que les détenus soient présentés rapidement devant un juge et qu'ils soient inculpés ou bien libérés ;
- demandez à être informé de toute charge retenue contre eux.

APPELS À :

1) Procureur général près la cour de sûreté de l'État de Diyarbakir (Chief Prosecutor at Diyarbakir State Security Court)  
Mr Nihat Çakar  
DGM Bassaveisi  
Devlet Güvenlik Mahkemesi  
Diyarbakir, Turquie  
Fax : 90 412 228 7749  
Télégrammes : DGM Bassaveisi, Diyarbakir, Turquie  
Formule d'appel : Monsieur le Procureur général, /  
Dear Prosecutor,

2) Préfet de la région sous état d'urgence (State of Emergency Regional Governor):  
Mr Necati Bilican  
Olaganüstü Hal Valisi  
Diyarbakir, Turquie  
Télégrammes : Olaganüstü Hal Valisi, Diyarbakir, Turquie  
Téléc : 72110 OHVT TR; 72084 DYVA TR "please forward to the Governor"/"faire suivre au préfet SVJ"  
/72090 JASY TR  
Fax : 90 412 224 3572  
Formule d'appel : Monsieur le Préfet, / Dear Governor,

3) Chef de la gendarmerie de Diyarbakir (Diyarbakir Chief of Gendarmerie):  
Diyarbakir Jandarma Komutani  
Jandarma Komutanligi  
Diyarbakir, Turquie  
Télégrammes : Jandarma Komutanligi, Diyarbakir, Turquie  
Formule d'appel : Monsieur, / Dear Commander,

COPIES À :

Ministre d'État aux Droits de l'homme (State Minister with responsibility for Human Rights) :  
Mr Lütfü Esengün  
Office of the Prime Minister  
Basbakanlik  
06573 Ankara, Turquie  
Fax : 90 312 417 0476  
Formule d'appel : Monsieur le ministre, / Dear Minister

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Turquie dans votre pays

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 15 FÉVRIER 1997, VÉRIFIER AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.